# COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE

(de l’UNESCO)

**TREIZIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DE COORDINATION
DU SYSTÈME D’ALERTE AUX TSUNAMIS ET DE MITIGATION DANS L’OCÉAN INDIEN**

Bali (Indonésie)

28 novembre – 1er décembre 2022

|  |
| --- |
| **Résumé**Conformément à l’article 48.3 du Règlement intérieur des organes subsidiaires principaux de la Commission, le Groupe intergouvernemental de coordination du Système d’alerte aux tsunamis et de mitigation dans l’océan Indien est tenu de faire rapport sur ses sessions à un organe directeur de la Commission.L’Assemblée de la COI sera invitée, à sa 32e session, à examiner le présent résumé. Pour de plus amples renseignements sur la 13e session du GIC/IOTWMS, veuillez consulter son site Web, à l’adresse suivante : <https://oceanexpert.org/event/3672>. |

1. La 13e session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d’alerte aux tsunamis et de mitigation dans l’océan Indien (GIC/IOTWMS-XIII) s’est tenue à Bali (Indonésie), sous la présidence de Mme Dwikorita Karnawati. La session s’est déroulée en présence de 54 délégués de 17 États membres de la région de l’océan Indien, de quatre membres du personnel d’organismes des Nations Unies (dont trois de l’UNESCO et un de la Commission économique et sociale pour l’Asie et le Pacifique – CESAP), et de 10 observateurs de cinq États membres (Allemagne, Australie, Indonésie, Iran et Oman). L’ordre du jour de la réunion figure à l’annexe A.

2. **Le GIC a passé en revue** les progrès accomplis pendant l’intersession et a examiné les rapports et recommandations de sa Présidente, de ses groupes de travail et de ses équipes spéciales, ainsi que ceux du Secrétariat de la COI-UNESCO pour le GIC/IOTWMS et du Centre d’information sur les tsunamis dans l’océan Indien (IOTIC). Il a également examiné la Stratégie à moyen terme de l’IOTWMS (2019-2024), le rapport sur l’exercice IOWave20, le rapport d’étape 2018 de l’évaluation des capacités de l’IOTWMS en matière de préparation aux tsunamis dans l’océan Indien (2020), le document de définition des services pour les Prestataires de services relatifs aux tsunamis (2019), le guide de l’utilisateur des centres nationaux d’alerte aux tsunamis, et les rapports d’étape des prestataires de services (TSP) relatifs aux tsunamis d’Australie, d’Inde et d’Indonésie. Le GIC a reçu et examiné les rapports des 13e, 14e et 15e réunions du Groupe de travail de la COI-UNESCO sur les systèmes d’alerte aux tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG), et en a pris note. La réponse à la pandémie de COVID-19 a été au centre de nombreuses discussions. Le GIC a examiné deux autres documents importants : (i) les directives pour les services d’alerte aux tsunamis, l’évacuation et la mise à l’abri ; et (ii) *Impacts on IOTWMS Monitoring Networks and Tsunami Service Providers* (Conséquences pour les réseaux de surveillance et les prestataires de services relatifs aux tsunamis de l’IOTWMS).

3. **Le GIC a pris note** du discours prononcé le 23 mars 2022 par le Secrétaire général de l’ONU, António Guterres, dans lequel il a annoncé une nouvelle action à l’initiative des Nations Unies pour faire en sorte que tous les habitants de la planète soient protégés par des systèmes d’alerte précoce d’ici à cinq ans (2027).

4. **Le GIC a également pris note** de l’ambitieux objectif du Programme relatif aux tsunamis de la Décennie de l’Océan, qui consiste à assurer la résilience et la préparation aux tsunamis de 100 % des communautés à risque.

5. **Le GIC a pris acte** des efforts déployés par le Groupe de travail de la COI sur les systèmes d’alerte aux tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG) pour mieux comprendre la menace que représentent les tsunamis générés par des sources non sismiques et complexes, ainsi que pour élaborer des orientations sur les pratiques exemplaires en matière de surveillance et d’alerte pour de tels événements.

6. **Le GIC a relevé** l’importance des données sismiques pour l’identification précise et rapide des risques de tsunami par les prestataires de services relatifs aux tsunamis, ainsi que les progrès accomplis dans l’échange bilatéral de données sismiques entre certains États membres. Il **a demandé instamment** aux États membres, notamment à ceux de la région de l’océan Indien du Nord-Ouest, de communiquer en temps réel toutes les données sismiques pertinentes aux prestataires de services relatifs aux tsunamis et aux autres États membres.

7. **Le GIC a encouragé** les États membres à continuer de revoir leur chaîne d’alerte aux tsunamis de façon à réduire le nombre d’étapes, et à répartir clairement les responsabilités entre les parties prenantes, en particulier concernant les risques de tsunamis locaux.

8. **Le GIC a incité** les États membres à améliorer la préparation des populations aux tsunamis locaux, y compris les tsunamis générés par des sources non sismiques et complexes, en mettant l’accent sur l’auto-évacuation fondée sur les signes naturels avant-coureurs.

9. **Le GIC a engagé** les États membres à mettre en avant auprès des organismes de gestion des catastrophes et des médias le rôle que ceux-ci jouent, avec les centres nationaux d’alerte aux tsunamis (NTWC), pour renforcer la chaîne d’alerte nationale et assurer ainsi une réaction optimale des populations, et à souligner l’importance de la participation de tous les organismes aux forums régionaux techniques et de gouvernance relatifs aux tsunamis.

10. **Le GIC a pris note** du bon déroulement de l’exercice IOWave20 réalisé par les États membres, de l’obtention de la certification Tsunami Ready de la COI par deux villages en Inde et neuf villages en Indonésie, ainsi que de la tenue d’un atelier Tsunami Ready pour l’océan Indien à Bali (Indonésie), du 22 au 26 novembre 2022. Il **a engagé** l’ensemble des États membres à envisager de mettre en œuvre le programme de certification Tsunami Ready dans les communautés vulnérables, afin qu’elles reçoivent la certification de la COI-UNESCO.

11. **Le GIC a pris acte** des résultats concluants de la phase 1 et des phases 2a et 2b du projet « Renforcer le système d’alerte rapide aux tsunamis dans la région de l’océan Indien du Nord-Ouest par la coopération régionale » financé par la CESAP, ainsi que des efforts destinés à élaborer une phase 2c du projet prévoyant une formation à la cartographie des zones submersibles et des itinéraires d’évacuation à l’appui de la mise en œuvre du programme Tsunami Ready dans la région.

12. **Le GIC a approuvé** le nouveau mandat du Centre d’information sur les tsunamis dans l’océan Indien (IOTIC), y compris l’ajout d’une mission relative à la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis.

13. **Le GIC a décidé** d’effectuer un exercice IOWave en septembre-octobre 2023.

14. **Le GIC a décidé** de proroger :

* le Groupe de travail 1 sur les risques de tsunami et la sensibilisation et la préparation des communautés ;
* le Groupe de travail 2 sur la détection des tsunamis, l’alerte et la diffusion ;
* le Groupe de travail sous-régional pour l’océan Indien du Nord-Ouest ;
* l’Équipe de travail intersessions sur l’évaluation scientifique du danger de tsunami dans la zone de subduction du Makran ;
* le Comité directeur du GIC/IOTWMS.

15. **Le GIC a décidé** de créer :

* un Groupe de travail 3 sur la mise en œuvre du programme de certification Tsunami Ready ;
* une Équipe spéciale sur l’exercice IOWave 23.

16. **Le GIC a décidé** de mettre en place des points focaux Tsunami Ready (TRFP) désignés par chaque État membre afin d’améliorer la communication, la coordination et la mise en œuvre du programme Tsunami Ready ou d’initiatives similaires dans la région de l’océan Indien.

17. **Le GIC a décidé** d’organiser, pendant la période intersessions, deux ateliers de formation sur les procédures opérationnelles normalisées, dont l’un aura lieu dans la région de l’océan Indien occidental et l’autre dans la région de l’océan Indien oriental, au cours du premier semestre de 2023 et avant la tenue d’IOWave 23, sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires.

18. **Le GIC a décidé** de continuer de mener des activités pendant la période intersessions sous la forme de réunions intégrées, afin d’optimiser les ressources, si elles existent.

19. **Le GIC a décidé** de réaliser une nouvelle évaluation complète des capacités en matière de préparation aux tsunamis dans l’océan Indien en 2024, en vue d’évaluer les progrès accomplis par l’IOTWMS depuis le tsunami de l’océan Indien de 2004. Avant chacune de ses sessions, il procèdera également à une évaluation plus courte au moyen d’un questionnaire en ligne, qui sera présentée aux États membres pour examen, l’objectif étant d’assurer un suivi continu des progrès après chaque période intersessions pour aider à orienter les plans de travail du GIC/IOTWMS.

20. **Le GIC a décidé** d’élargir la gamme des services fournis à l’IOTWMS par les prestataires de services relatifs aux tsunamis (TSP) en incluant les tsunamis générés par des sources non sismiques et complexes.

21. **Le GIC a élu** son bureau pour la prochaine période intersessions, à compter de la fin de la session. Mme Dwikorita Karnawati (Indonésie) a été réélue Présidente, et MM. Yuelong Miao (Australie) et Pattabhi Rama Rao Eluri (Inde) ont été élus Vice-Présidents.

22. **Le GIC a pris note avec satisfaction** de la contribution et du soutien constant fournis par le Gouvernement australien au Secrétariat de la COI-UNESCO pour le GIC/IOTWMS, ainsi que de l’aide qu’apporte le Gouvernement indonésien au Centre d’information sur les tsunamis dans l’océan Indien (IOTIC).

23. **Le GIC a décidé** de tenir sa 14e session à la fin de l’année 2024, de façon qu’elle coïncide avec la commémoration du 20e anniversaire du tsunami dans l’océan Indien de 2004, et **a accepté avec gratitude** la proposition faite par le Gouvernement de l’Indonésie d’accueillir cette session.

24. Le GIC **a également accepté avec gratitude** la proposition faite par Oman d’accueillir sa 15e session en 2026.

25. Le GIC **a remercié** le Gouvernement de l’Indonésie de son excellent accueil pour sa 13e session.